



Cher partenaire,



**Vous êtes un acteur de l'économie touristique. Devenir partenaire de l'Office de Tourisme de l'Agglomération du Puy-en-Velay, c'est s'engager à nos côtés et renforcer ensemble notre attractivité !**

Depuis plusieurs années l'Office de tourisme est un acteur majeur de la politique événementielle de l'agglomération : du Tour de France aux ISDE en passant par Puy de Lumières. Malgré les difficultés liées à la récente pandémie, l'économie du tourisme est en croissance sur notre territoire. Ces résultats sont le fruit d'un travail collectif qui a permis de valoriser encore plus notre destination.

La digitalisation de l'offre a amené chacun d'entre nous à transformer notre approche.

Votre office a su prendre ce virage en vous proposant de nouvelles opportunités de commercialisation. Il a investi dans les nouveaux supports de communication, particulièrement les réseaux sociaux lui permettant d'afficher des performances parmi les plus grandes destinations. La production de contenus est aussi un axe majeur de sa communication.

Nous voulons bien entendu poursuivre en ce sens.

Pour cela nous avons aussi besoin de votre soutien. Il nous permettra de maintenir notre communication, de nous adapter aux nouveaux outils, d'être présents sur les grands salons professionnels et publics et de peser sur l'organisation de grands événements.

Nous espérons vous compter parmi les partenaires 2023 de l'Office de Tourisme.

Avec l'assurance de notre engagement à vos côtés.

**Corinne Goncalves**  
**Présidente Déléguée**

# L'Office de Tourisme en quelques chiffres...



**1** marque territoriale pour une notoriété croissante

**1** office de Tourisme au cœur de la ville chef-lieu.

**2** bureaux d'informations touristiques, La Chaise-Dieu et Craponne-sur-Arzon.



**72** communes et des partenariats avec les mairies pour relayer l'information touristique

**1** bureau d'information touristique mobile

**+ de 60 000** visiteurs accueillis à l'office de tourisme et auprès des points relais

**3** bornes interactives



Une audience moyenne de **1.6 millions personnes** par mois sur les réseaux sociaux

**+ de 500 000** visiteurs uniques par an sur notre site destination [lepuyenvelay-tourisme.fr](http://lepuyenvelay-tourisme.fr)



**+ de 300** acteurs du tourisme adhérents à l'OT



**+ de 250 000** documents promotionnels distribués chaque année

---

## 4 bonnes raisons de se tourner vers l'Office de tourisme

---



### 1 - Une information touristique qualifiée

L'Office de tourisme met à jour vos informations tout au long de l'année, pour assurer aux visiteurs un contenu adapté, actualisé et attractif, grâce à des outils professionnels.

### 2 - Une expertise et connaissance du territoire

Nos équipes ont à cœur de faire découvrir leur territoire dans une démarche de qualité et en fournissant des conseils toujours plus personnalisés.

### 3 - Premier contact avec la destination

En amont de leur séjour, via le site web, les réseaux sociaux ou sur place en franchissant les portes de ses relais, l'office de Tourisme est le premier interlocuteur des visiteurs.

**4 - Interlocuteur unique** pour l'organisation de séminaire, congrès, séjours touristiques pour les groupes ou séjours packagés pour les individuels.



# Une stratégie de communication et de promotion efficace



## Un site d'information touristique performant

### Pour faciliter la découverte du territoire

> Accéder rapidement aux informations et aux offres des partenaires.

### De nombreuses fonctionnalités

- > Blog Actus / expérience
- > Chat en ligne
- > Plateforme de réservation : billetterie, séjours, boutique



## Réseaux sociaux : une présence dynamique et influente



**Facebook** : 108 000 fans **Instagram** : 13 000 abonnés

**En 2022** : 120 publications, + de 13 millions de personnes touchées, 800 000 interactions

Avec des jeux concours, campagnes promotionnelles, publications sponsorisées, réalisation de contenus vidéos et drones, mis en avant des partenaires.

## Relations presse : une présence nationale soutenue

2



Les équipes de *Télématin* à la découverte du bassin ponot



Avec l'appui d'une agence de presse, votre office gère et accueille des journalistes et autres influenceurs. Il organise des voyages de presse selon les événements.

Régulièrement des télévisions comme France TV, TF1 sont accueillies.

Des articles de presse dans Le Figaro, Ouest France, Vital, Aujourd'hui en France, Le Routard... rythment la médiatisation des saisons.

---

## Les éditions : une offre complète et adaptée

---

### Editions Print



- **Plan de la ville** : 90000 ex, (parution annuelle)
- **Guide pratique** 40000 ex
- **Guide de la ville** en anglais, allemand, néerlandais, espagnol, italien, portugais, chinois, japonais. 30000 ex
- **Revue en chemin** 18000 ex
- **Guide St Jacques** 3000 ex
- **Plan sous main** 4000 ex
- **Brochure groupes** 200 ex
- **Brochure séminaires** 1000 ex

### Editions Web



- **Guide hébergements**
- **Guide restaurants**
- **Agenda**
- **Carnet de séjour**

---

## 4 bonnes raisons de se tourner vers l'Office de tourisme

---

### 1 - Augmenter votre visibilité

#### À l'accueil

- Valorisation de votre activité dans les antennes touristiques de l'Office de tourisme de l'agglomération du Puy-en-Velay. (Le Puy-en-Velay, La Chaise-Dieu et Craponne-sur-Arzon).

- Possibilité pour les associations de nous confier la vente de billetteries spectacles ou événements.

#### Sur nos supports papiers et numériques

- Mise à jour de votre fiche Apidae, données libres, fiables et actualisées. Ces données sont à disposition de tiers afin de publier des contenus éditoriaux et multimédias à forte valeur ajoutée. Elles permettent à tous les usagers sur un très vaste périmètre de valoriser l'offre de la destination dans des projets de toute nature. Elle apporte également un référencement à votre activité sur internet.

- Votre page dédiée sur notre site Internet incluant les informations pratiques sur votre activité, photos et liens vers votre messagerie et votre site Internet.

- Intégration possible de vos prestations sur le volet groupes/autocaristes, séjours individuels mais aussi séminaires/congrès (sous réserve de convention spécifique).

## 2 - Développer votre activité

- Commercialiser votre offre sur le site web de l'Office de tourisme : accéder à nos outils et à un accompagnement personnalisé gratuitement.
- Avoir à disposition des fiches techniques sur l'espace pro du site de l'Office de tourisme.
- Intégrer un réseau de professionnels de plus de 300 membres.

## 3 - Être l'ambassadeur d'une information touristique de qualité



Notre documentation pour vous et vos clients par le biais d'une dotation annuelle (plans, guides, set de tables,...).

- Recevoir notre newsletter PRO mensuelle relatant les actualités touristiques du territoire.
- Recevoir tous les quinze jours l'agenda des manifestations organisées sur votre territoire.
- Un pack communication avec photos et vidéos pour illustrer vos supports de communication avec des éléments de qualité.
- Un accompagnement personnalisé pour vous aider à conseiller vos clients sur les activités touristiques.

## 4 - Une approche personnalisée de l'adhérent

Devenir adhérent, c'est être partenaire de l'Office de tourisme. À ce titre, l'objectif est de créer une relation individualisée avec chaque adhérent.

- Être informé en amont des grands événements pour une meilleure organisation de vos activités.
- Avoir vos retours terrains et travailler à vos côtés pour répondre au plus près à vos besoins.
- Disposer des compétences d'une équipe déployée par cœur de métier : accueil, commercialisation, promotion-communication, numérique, développement.
- Bénéficier de notre veille et de supports d'échange.

# Comment devenir partenaire ?

## 1 Novembre 2022

Je reçois par mail un formulaire de mise à jour (ma fiche APIDAE), pour compléter et mettre à jour les informations concernant mon offre (horaires, photos, descriptif, etc...). Par la même occasion, je confirme mon souhait de devenir adhérent de l'Office de Tourisme pour 2023.

## 2 Janvier 2023

Je reçois un lien de confirmation accompagné du processus de règlement. Ce dernier effectué, mes informations remontent sur les supports de l'Office de Tourisme et mon partenariat est activé. (la facture sera éditée une fois le paiement effectué).

## Cotisations 2023

## Montant de la cotisation

Membre individuel	8 €
Commerçants (hors hébergements et restaurants)	50 €
Hôtels	43€ par étoile + 1,50€ / chambre
Restaurants - moins 50 couverts	50 €
Restaurants - plus de 50 couverts	80 €
Meublé tourisme	50 €
Gîte d'étape et auberge collective	45 €
Chambre d'hôte	45€ +2 € / chambre
Camping - moins de 50 emplacements	50 €
Camping - plus de 50 emplacements	80 €
Villages vacances, centre d'accueil	80 €
Prestataire d'activité	50 €

